

Sujet : [INTERNET] Enquête publique - Voie de la Soule

De : Joelle SAUCES [REDACTED]

Date : 22/09/2023 11:46

Pour : pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Très attachée à la Soule, je suis favorable au désenclavement et l'attractivité de ce territoire. Mais je m'oppose à la réalisation de ce projet proposé par le CD 64 dont les impacts sont conséquents et irréversibles.

Je comprends les nuisances que certains riverains peuvent ressentir. Je comprends, que certains, épuisés de 30 ans de lutte pour sécuriser la route actuelle, acceptent cette création de voie nouvelle pour déplacer leurs problèmes ailleurs.

Mais cette solution n'en est pas une! Cela ne ferait au contraire que multiplier les problèmes.

En effet, la RD 11 actuelle deviendrait une route communale qui resterait fréquentée par 30% des usagers selon l'avis même du Conseil départemental. Au lieu d'avoir un seul axe à subir, les riverains en auront 2 à supporter. On peut supposer que la dangerosité serait accrue : les automobilistes qui vont emprunter la voie communale auront la possibilité de rouler plus vite sur une route moins fréquentée ayant néanmoins les dimensions d'une départementale. La nouvelle route, elle, aura une vitesse augmentée de 70 à 80 km/h minimum, et sera jalonnée de 5 carrefours "coupe-gorges".

Finalement, la question que nous devons nous poser c'est que souhaitons-nous vraiment? Une voie rapide pour permettre aux usagers de raccourcir leurs temps de trajet et relier plus facilement la Soule à d'autres villes du département? Ou une voie sécurisée propice à une vie de village, au respect de l'environnement et des terres agricoles?

Je m'oppose également à ce projet à titre personnel. Fille d'un riverain impacté par le projet, je vais certainement hérité de cette maison. En plus de la diminution de la valeur immobilière de la maison, des nuisances, de la dangerosité lié à la proximité de cette nouvelle route, de la difficulté à vendre ou louer un bien disposant d'un mur anti bruit de 80m de long devant ma propriété, je vais devoir toute ma vie subir l'augmentation des taxes locales dues à entretien de cette voie départementale, devenue communale, qui sera à la charge de la commune d'Espes-Undurein. Payer pour une route qui nous empoisonne la vie!

M. Le Commissaire Enquêteur, je prie de recevoir mes salutations les plus distinguées.

Joëlle Saucès

